

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT  
**HERAULT**  
ARRONDISSEMENT  
**LODEVE**  
Commune de  
**PAULHAN**

Séance du 25 Juin 2020

N° 2020/06/16

Date de la convocation	17/06/2020
	<b>Votes : 27</b>
Présents : 27	Pour : 27
Absents : 0	Contre : 0
Représentés : 0	Abstention : 0

L'an deux mille vingt et le vingt cinq juin,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des Fêtes, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GUERIN Grégory, GASC Carine, JAURION Léon, PONCÉ Véronique, GASC Georges, CAMPOY Véronique, AMMARI Hanane, SEBASTIAN David, CAPELLE Laëtitia, LAMBERT Marcel, DJUROVIC Aleksandra, DUPONT Laurent, HEREDIA Fabienne, NOUGOUM Mohamed, JAM Thierry.

Procurations : - Mme GAVINET Isabelle à Mr BONSIGNORI Vincent  
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr BAILLEUX-MOREAU Yves  
- Mr GARIN-MICHAUD Gérard à Mr NOUGOUM Mohamed

Objet : Désignation de Monsieur le Maire pour siéger à l'assemblée de l'association des Maires de l'Hérault

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite aux élections municipales, il convient de renouveler les instances de l'association des maires de l'Hérault.

A ce titre, le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire pour siéger à l'assemblée de l'association des Maires de l'Hérault.

Oui l'exposé de son rapporteur

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20200625-2020-06-16-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2020  
Date de réception préfecture : 30/06/2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à siéger à l'assemblée de l'association des Maires de l'Hérault,
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire,**  
**Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20200625-2020-06-16-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2020  
Date de réception préfecture : 30/06/2020